Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com
http://www.moulezan.fr
https://www.facebook.com/mairiemoulezan/
http://www.nimes-metropole.fr/

N°157
Février 2023

Mercredi 15 février

Ramassage des encombrants.

Samedi 18 février

Début des vacances d'hiver.

Lundi 20 février et mardi 21 février

Stage fusées.

Lundi 20 février

Début des travaux sur le chemin du Mas de Pian.

.**Mercredi 22 février**

Conseil municipal.

Le mot du maire

C'est une année pleine de défis qui s'ouvre à nous. Nous traversons une époque bien mouvementée, tiraillée par des guerres jusqu'aux portes de l'Europe, par une crise climatique et énergétique mondiale, par la résurgence de mouvements réactionnaires obscurantistes, par un climat social dégradé.

Je vous exhorte chacun à ne pas accepter les discours fatalistes et de résignation qui veulent nous faire entendre les pires reculs comme s'ils étaient inévitables : réforme des retraites, inaction climatique, recul des services publics, etc. Rejetons également ces discours de haine qui montrent des boucs émissaires comme responsables de tous les maux.

Je vous invite, au contraire, à l'espoir et à l'action. Cela commence à notre porte, dans notre commune, dans nos vies, par l'engagement citoyen, en participant aux initiatives locales, en s'engageant dans la vie associative, en privilégiant les commerces de proximité et en soutenant les services publics, en arrêtant de critiquer et de se critiquer les uns les autres.

En achetant localement, on contribue aussi à l'authenticité de nos villages. Les petits commerçants et artisans incarnent et transmettent des savoir-faire de qualité. Si nous voulons des produits uniques avec une histoire et des villages qui ne se ressemblent pas tous, il est essentiel de les soutenir !

Enfin, en achetant localement, on favorise les relations humaines. Les petits commerçants sont des passionnés et nous conseillent comme personne. Ils nous connaissent et favorisent le lien social dans les villes et villages.

« Partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces » disait Montesquieu.

Comme vous le savez, aujourd'hui plus personne ne peut prétendre se désintéresser de la problématique environnementale, notamment dans le domaine de la production de l'énergie électrique. Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine et son corollaire, l'explosion des prix et le risque de pénurie, nous mesurons la valeur de l'énergie. Le nucléaire (Energie décarbonée) nous assure l'essentiel (Lorsque nos centrales fonctionnent). Couplés avec les énergies renouvelables (Eolien, solaire, hydro…) ils pérennisent la souveraineté et la compétitivité de notre pays. Ainsi, les éoliennes de Moulézan, qui verront prochainement le jour, participeront à ce mix énergétique.

Des travaux commenceront ce mois-ci dans le village: La rénovation du réseau des eaux usée sur le chemin du Mas de Pian (Durée 5 à 7 semaines) débutera le 20 février. L'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone se fera le mois suivant lorsque le nouveau transformateur qui sera placé au Mas de Pian sera livré au Syndicat Mixte d'électricité chargé des travaux.

Votre Municipalité se trouve à vos côtés, fortement mobilisée pour le bien de tous.

Bien à vous. Pierre Lucchini

ATELIER MICRO-FUSEE (A partir de 8 ans)

Lundi 20 et mardi 21 février au foyer, venez fabriquer votre micro-fusée. Atelier sur une journée de 9h à 17h. Tir de fusée en fin de journée.

Chaque participant réalise sa micro-fusée et la conserve après le tir.

Repas de midi à la charge des parents (Casse croute tiré du sac).

Infos et inscriptions au 06 12 19 34 90. Tarif: 35 € + 5€ d'adhésion à l'Association Pyromachine Sciences Techniques Loisirs.

Ce qui change au 1er février ….

- Assurance chômage: La durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi sera réduite de 25%. Par exemple, un demandeur d'emploi de moins de 53 ans qui aura cotisé plus de 24 mois verra la durée de ses droits réduits à 18 mois maximum.
- Covid 19: Les personnes testées positives ne bénéficieront plus automatiquement d'un arrêt de travail sans carence. Elles ne seront plus obligées de s'isoler. Leurs cas contact ne seront plus obligés de se faire dépister au bout de 2 jours.
- Electricité: Une hausse des tarifs de l' électricité est probable et limitée à 15%.
- Epargne: Le taux du livret A passe à 3%. Le taux du Livret d'd'épargne populaire passe à 6,1%.
- Crédit immobilier: Traditionnellement revu chaque trimestre, le taux d'usure est désormais révisé mensuellement. Cela devrait permettre un meilleur accès aux crédits immobiliers.
- Transports: Les péages des autoroutes augmentent de 4,75% en moyenne. L'indemnité carburant de 100 € pour les travailleurs modestes doit être demandée avant le 28 février 2023 sur le site impots.gouv.fr.

AÉROPORT NÎMES

Avec l'ouverture de trois nouvelles lignes en 2022 (Dublin en Irlande, Édimbourg en Ecosse et Porto au Portugal) le renouvellement économique et touristique de l'aéroport de Nîmes est signé. Pour confirmer son ambition, Nîmes Métropole a dévoilé le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle de cette infrastructure majeure de notre territoire : bienvenue désormais à l'aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée !

A l'occasion de la Saint-Valentin, la commune met à votre disposition son panneau électronique pour déclarer votre flamme à l'être aimé ! Mots doux, déclaration d'amour ou même demande en mariage...
Toute la journée du 14 février, les plus beaux messages défileront sur le panneau de la commune.

Comment ça marche ?
Envoyer votre message sur la messagerie de la mairie (mairiemoulezan@wanadoo.fr) avant le samedi 11 février à 12h en précisant dans l'objet "St-Valentin". Chaque message est composable sur 5 lignes et chaque ligne dispose de 14 caractères (espaces compris). Votre message peut être anonyme ou signé.

Voltalis

Partenariat de Nîmes Métropole avec Voltalis: La société Voltalis vous propose d'être équipé gratuitement d'un dispositif d'économie d'énergie pour consommer moins et mieux. Un petit boitier connecté équipe vos radiateurs électriques et régule votre chauffage avec des économies substantielles. Lors des pics de consommation sur le territoire, Voltalis peut moduler la consommation des appareils équipés tout en préservant votre confort. Des conseillers voltalis viendront bientôt à votre rencontre pour répondre à vos questions et vous proposer un rendez-vous.

La vie du village

- **Tiago MALAVAL** le 10 janvier 2023 fils de Carina et Dimitri.
- **Kheyla WALLON** le 16 janvier 2023 fille de Chloé et Donovan.

Bienvenue à ces premiers Moulézanais de l'année ! Félicitations aux parents.

Faites vivre les commerces et services de notre village. Ce sont des lieux de vie et d'échanges qui protègent l'âme de nos villages en les empêchant de les voir devenir de simples cités-dortoirs.

La Gourmandine (Céline), le Café de la Poste (Nathalie), Amandine Esthétique, le Caveau, l'Agence Postale (Hélène), les artisans maçons (Boulouis, Malek), plombier-électricien (Meurice), notre docteur (François)…. Tous font vivre notre village… Faites les vivre. Ils ont besoin de vous pour exister tout simplement.

Infos Mairie

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00
04 66 77 87 94
mairiemoulezan@wanadoo.fr

COLLECTES DES ENCOMBRANTS le mercredi 15 février.

RAPPEL DES REGLES DE COLLECTE: La demande doit être formulée auprès de Nîmes Métropole **72 h avant**. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande. La collecte est limitée à **2 grosses pièces** par foyer par mois. Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 7h du matin le jour de la collecte. En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchèterie de Saint-Bénézet (Tous les jours sauf le mardi et le dimanche).

Des imprimés de demande de ramassage sont disponibles à la mairie ou sur le site de l'Agglo. Vous pouvez aussi téléphoner au 04-66-02-54-54 ou mieux envoyer un message à dctdm@nimes-metropole.fr

IMPORTANT: PENSEZ A INDIQUER VOS NOMS SUR VOS BOITES AUX LETTRES. Encore quelques Boîtes muettes !

N'oubliez pas de communiquer au secrétariat de mairie tout changement d'adresse, d'état civil, …. C'est important pour que les fichiers de la mairie soient à jour, notamment celui des listes électorales.

Distribution des sacs poubelles destinés au tri

15 et 16 février de 9h à 11h

Les personnes qui ne seraient pas disponibles à ces dates peuvent solliciter leurs voisins ou passer à la mairie un autre jour pendant les heures d'ouverture.

Rappel: Vous pouvez déposer vos piles, vos ampoules et vos cartouches d'imprimantes usagées à la mairie (Hall d'entrée).

Problème de voisinage ? Vous pouvez saisir le Conciliateur de Justice qui tient une permanence à la mairie de Lédignan chaque premier mercredi du mois de 14h30 à 17h30. Tph:0466834026
Site: https://les-conciliateurs-de-justice-du-gard.fr/conciliateur/ledignan/

Recensement: Les filles et les garçons doivent se faire recenser dès leur 16ème anniversaire à la mairie de leur domicile.

Pièces à fournir : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française, le livret de famille, justificatif de domicile.

A l'issue de l'enregistrement en mairie, une attestation de recensement est délivrée. Elle est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours.

Travaux Mas de Pian: A partir du 20 février 2023 pour 7 semaines - Chemin du Mas de Pian - TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT. Une gène dans la circulation sur cette rue est possible et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la mairie ou joindre un agent de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de Nîmes Métropole au 04 66 02 55 43 ou envoyer un @mail à : operations.eau@nimes-metropole.fr

NOURRIR LES OISEAUX EN HIVER ?

Si on souhaite nourrir les oiseaux du jardin, sélectionnez les aliments. Certains sont toxiques : restes de repas, chocolat, lait, aliments salés, déshydratés, pain.

Tenez-vous en à des aliments naturels, bruts, sans danger : suif ou une autre graisse sans sel ni sucre, oléagineux concassés non salés (noisettes, noix). Également graines non traitées aux pesticides, non raffinées, graines de maïs concassées, de blé, de millet, graines noires de tournesol, pommes, poires, insectes, coquilles d'œufs.

Placez cela hors de portée des chats dans des réceptacles bien drainés pour éviter gel et bactéries.

TAILLEZ VOS HAIES AVANT LE PRINTEMPS

En mars, les oiseaux commencent à faire leur nid. Les oiseaux aiment beaucoup faire leur nid dans les haies. Malheureusement, il y a de moins en moins de haies en France. Les oiseaux ont du mal à trouver un coin pour faire leur nid et se reproduire.

Pour protéger les oiseaux, il ne faut pas tailler les haies ni élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. En général, il est conseillé de tailler de décembre à février. À cette période, les arbres se mettent en repos et ne grandissent plus.

Déchets à ne pas mettre dans sa poubelle

Les piles, les batteries ou les ampoules : Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie.

Les déchets d'équipements électroniques : A la déchèterie. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous devez les déposer à la déchetterie .

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de nos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés.

Quelques astuces simples et rapides que nous compléterons chaque mois…

Comment économiser de l'électricité dans une maison grâce à des astuces simples ? Voici une liste de choses à faire qui vont réduire votre facture d'électricité.

- Je baisse de quelques degrés mon **chauffage:** 1°C en moins, c'est 7% d'économies sur le chauffage, soit 165€ par an.(1)
- J'éteins les **appareils en veille** et débranche les chargeurs inutilisés: Jusqu'à 5% d'économies sur ma facture d'électricité annuelle, soit 50€.
- Je vérifie que mon **ballon d'eau chaude** chauffe uniquement en Heures Creuses: 12% d'économies d'énergie en moyenne sur ma conso d'eau chaude, avec un prix de l'électricité plus avantageux. Au total, une économie de 110€ par an sur ma facture.
- Placez des **bas de portes** sur celles donnant sur l'extérieur ou la cave et le sous-sol.
- Privilégier le **programme « Eco »** du lave-linge et du lave-vaisselle. En n'utilisant que le programme Eco pour laver le linge, on peut économiser 15 % d'électricité. Et en choisissant le programme 30 °C, plus de 50 % d'électricité.
- Ne faire fonctionner son **lave-linge et lave-vaisselle** que lorsqu'ils sont pleins.
- Conserver la **chaleur à l'intérieur**. Fermer toujours vos volets dès que la nuit tombe et que les températures rafraichissent. Tirer les rideaux. Vous évitez ainsi que le froid rayonne dans le logement et l'ambiance de la pièce sera plus confortable sans avoir besoin de pousser le chauffage.
- Optimisez l'utilisation de vos **appareils produisant du froid**. Pour votre congélateur : placez-le dans une pièce non chauffée. Pour votre réfrigérateur : lorsque vous préparez le repas, sortez tout ce dont vous avez besoin en une fois, pour éviter de l'ouvrir et le refermer sans cesse. Pour votre climatisation : optez pour la climatisation naturelle dès que possible, en fermant vos volets, vos rideaux, vos stores du côté du soleil

1-Pour un client TRV option Base, en maison individuelle de 100 m2, en zone climatique H1, chauffée à 20°C et moyennement isolée, soit 13600 kWh de consommation. Période de chauffe du 1er octobre au 1er mai.